

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la Société

Wallbridge Mining Company Limited (la « **Société** »)
129 Fielding Road
Lively (Ontario) P3Y 1L7

2. Date du changement important

Le 2 octobre 2020

3. Communiqué

Un communiqué annonçant le changement important a été publié par la Société le 2 octobre 2020, par l'entremise de Newsfile Corp., puis a été déposé sous le profil d'émetteur de la Société sur SEDAR.

4. Résumé du changement important

Le 2 octobre 2020, la Société a annoncé qu'elle avait réalisé l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme préalablement annoncé en émettant un total de 55 500 000 actions ordinaires (les « **actions ordinaires** ») au prix de 1,15 \$ CA chacune, pour un produit brut de 63 825 000 \$ CA, compte tenu de l'exercice partiel de l'option de surallocation par les preneurs fermes (au sens donné à ce terme dans les présentes), afin d'acquérir une tranche supplémentaire de 6 500 000 actions ordinaires, au prix de 1,15 \$ CA chacune (le « **placement** »).

5. Description circonstanciée du changement important

Les actions ordinaires ont été émises et vendues conformément aux modalités d'une convention de prise ferme intervenue en date du 21 septembre 2020 entre la Société, BMO Nesbitt Burns Inc., à titre de chef de file et de teneur de livres unique, Eight Capital, RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Paradigm Capital Inc. (collectivement, les « **preneurs fermes** »).

Dans le cadre du placement, Kirkland Lake Gold Ltd. (« **Kirkland Lake** ») a acquis 20 000 000 d'actions ordinaires afin de porter sa participation dans la Société à environ 9,9 % (compte non tenu de la dilution) conformément aux droits anti-dilution conférés à Kirkland Lake par la Société aux termes d'une convention de participation intervenue entre la Société et Kirkland Lake en date du 6 décembre 2019.

Dans le cadre du placement, les actions ordinaires étaient offertes aux termes d'un prospectus simplifié daté du 28 septembre 2020 qui a été déposé dans toutes les provinces du Canada, à l'exception du Québec.

Les preneurs fermes ont reçu une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut tiré du placement, compte non tenu de la participation de Kirkland Lake. Le produit net tiré du placement sera affecté au financement de l'avancement continu du projet aurifère Fenelon de la Société et aux besoins généraux de l'entreprise.

6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

7. Information omise

Sans objet.

8. Membre de la haute direction

Le nom et le numéro de téléphone professionnel d'un membre de la haute direction de la Société qui est bien renseigné à propos du changement important indiqué dans la présente déclaration sont indiqués ci-dessous.

Sean Stokes
Secrétaire général
416-712-7481

9. Date de la déclaration

Le 5 octobre 2020

Information prospective

La présente déclaration de changement important renferme de l'« information prospective », au sens donné à ce terme dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (les « énoncés prospectifs »), notamment de l'information portant sur l'affectation prévue par la Société du produit tiré du placement. Ces énoncés prospectifs sont donnés à la date de la présente déclaration de changement important. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, puisque rien ne garantit que les événements, les conclusions ou les résultats futurs prévus ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs se réaliseront ni que les prévisions, les intentions ou les attentes sur lesquelles les énoncés prospectifs sont fondés s'avéreront exactes. Bien que la Société ait fondé les énoncés prospectifs sur ses attentes en ce qui a trait aux événements futurs à la date de la formulation des énoncés prospectifs, les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie que de tels événements futurs se produiront et ils sont soumis aux risques, aux impondérables, aux hypothèses et aux autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des événements ou des résultats qui sont prévus ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les répercussions de la conjoncture économique générale, les prix des marchandises, la fluctuation des taux de change, les mesures prises par les gouvernements et les organismes de réglementation ainsi que les appréciations erronées dans le cadre de l'établissement des énoncés prospectifs. De plus, il existe des facteurs de risque connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque connus comprennent les risques liés aux travaux d'exploration et d'aménagement dans le cadre des projets; les besoins en financement supplémentaire; le calcul des ressources et des réserves minérales; les risques liés à l'exploitation minière et au traitement des minerais; la fluctuation du prix des métaux; les questions liées au titre de propriété; la réglementation gouvernementale; l'obtention et le renouvellement des licences et des permis nécessaires; la responsabilité environnementale et les assurances connexes; la dépendance envers les membres du personnel clés; les conflits d'intérêts éventuels entre certains des dirigeants ou des administrateurs de la Société; l'absence de dividendes; la fluctuation des devises; les conflits de travail; la concurrence; la dilution; la volatilité du cours et du volume de négociation des actions ordinaires; les ventes futures d'actions par des actionnaires existants; et d'autres risques et impondérables, notamment les risques généraux liés aux activités d'exploration et de mise en valeur du secteur minier qui sont décrits dans la notice annuelle, les états financiers et le rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 qui a été déposé auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et qui peut être consulté à l'adresse www.sedar.com. Bien que la Société ait tenté de repérer les principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les mesures prises, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les mesures prises, les événements ou les résultats ne soient pas conformes aux prévisions, aux estimations ou aux intentions. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, et les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux qui sont envisagés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Sauf dans la mesure requise par les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société n'est pas tenue de mettre à jour ni de modifier les énoncés prospectifs.